

22 mai 2019

Voici la réponse de la liste EELV à votre questionnaire. Désolé pour le retard.
Amitiés.

Sébastien Barles

1- Pensez-vous que l'Union européenne doit avoir l'objectif « d'un monde sans armes nucléaires » ?

Les écologistes ont toujours défendu un monde sans armes nucléaires. Nous sommes des pacifistes et considérons que l'arme nucléaire est un frein à la construction de la paix et de la sécurité dans le monde.

Dans l'Union européenne, la France possède 300 armes nucléaires et le Royaume-Uni, 215. En outre, quatre États membres possèdent des armes nucléaires américaines: la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas. Les bombes USA B61 des années 1920 présentes en Belgique peuvent atteindre 340 KT, soit 23 fois la puissance d'Hiroshima. La Russie possède des armes nucléaires tactiques dans l'ouest du pays, des missiles Iskandar à capacité nucléaire à Kaliningrad et un bataillon avec son nouveau missile 9M729 dans la région d'Ekaterinbourg. Constatant que les armes nucléaires constituent toujours l'une des plus grandes menaces pour la planète, nous appelons l'Europe à devenir un continent qui ne participe plus à la stratégie de guerre nucléaire en refusant le dépôt d'armes nucléaires sur le sol européen. Le retrait de toutes les armes nucléaires tactiques d'Europe serait un premier pas important qui montre que les obligations en matière de désarmement nucléaire en vertu du Traité sur la non-prolifération sont prises au sérieux. Nous voulons une zone exempte d'armes nucléaires entre les montagnes de l'Oural à l'Atlantique.

2- Pensez-vous que les armes nucléaires états-uniennes stationnées dans les pays de l'UE devraient être rapatriées aux USA ?

Nous exigeons effectivement le retrait des bombes nucléaires américaines stationnées en Belgique, mais aussi en Italie, Pays Bas et Allemagne et parallèlement, le retrait des armes nucléaires tactiques russes de la partie occidentale de la Russie, notamment les missiles Iskander et 9M729.

En février dernier d'ailleurs, suite à un colloque à Bruxelles au Parlement européen sur le désarmement nucléaire, 4 eurodéputés écologistes (Michèle RIVASI -députée européenne écologiste française, co-fondatrice de la CRIIRAD- Tilly Metz -députée européenne luxembourgeoise- Molly SCOTT CATO -députée européenne britannique-Thomas WAITZ -député européen autrichien) ont organisé une action et se sont introduits sur la base américaine sur le sol belge de Kleine-Brogel pour dénoncer la présence de ces armes sur le sol européen.

Nous croyons que l'Europe doit montrer l'exemple pour être crédible et faire progresser un monde exempt d'armes nucléaires auquel tous les États européens doivent s'engager. Nous voulons un continent européen exempt d'armes nucléaires entre l'Atlantique et l'Oural. Dans cette zone, nous voulons le retrait et la destruction de toutes les armes nucléaires, qu'elles soient américaines, russes, françaises ou britanniques. Au niveau mondial, l'UE devrait jouer un rôle de paix proactif et crédible et lancer des initiatives pour faire progresser le désarmement nucléaire et le contrôle des armements.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'agir pour alerter l'opinion et mettre cette question du désarmement nucléaire au cœur de l'agenda européen.

3- Souhaitez-vous que la France fasse la proposition aux autres pays disposant d'armes nucléaires d'un processus de désarmement nucléaire général et total ?

Nous pensons évidemment que la France et l'Union européenne doivent de toute urgence proposer une initiative diplomatique de désarmement nucléaire, ouverte à tous les acteurs souhaitant entamer une désescalade nucléaire, afin de mettre un terme à une course aux armements qui pourrait être très préjudiciable à la sécurité, à la stabilité et à la paix en Europe. Cela est particulièrement pertinent à un moment où le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) est mis à mal par les présidents Trump et Poutine. L'UE doit être en mesure d'engager un processus de médiation entre les États-Unis et la Russie pour utiliser de manière urgente les six mois à venir du traité INF. Les Européens doivent engager, sous les auspices de la Commission spéciale de vérification du Conseil de sécurité des Nations unies ou d'autres instances compétentes, un examen urgent des plaintes et une aide pour déterminer les prochaines étapes amenant les parties à se conformer pleinement aux exigences et assurant que le traité ne soit pas sujet à d'autres violations ou atteintes.

4- Soutenez-vous le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) voté à l'ONU en 2017 et en cours de processus d'entrée en vigueur ?

Le traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires a été ouvert à la signature le 20 septembre 2017 et a été signé à ce jour par 70 États dont 21 États sont devenus parties par ratification. Dans l'Union européenne, l'Autriche l'a signé et ratifié et l'Irlande qui l'a signé va probablement le ratifier dans les prochains mois. Il est maintenant grand temps que tous les États membres rejoignent d'urgence l'Autriche et l'Irlande et signent et ratifient le traité. Signer et ratifier signifierait que la France et le Royaume-Uni engageraient un processus menant à la destruction de tous leurs arsenaux nucléaires, y compris des activités connexes, et que l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et l'Italie cesseraient de participer aux accords de partage nucléaire de l'OTAN. Le désarmement ne met pas notre sécurité en péril mais, au contraire, la protège en renforçant le régime de non-prolifération.

5- Demandez-vous à tous les pays de l'UE de signer et ratifier le TIAN ?

Oui nous allons, à l'orée de la nouvelle session parlementaire, proposer une nouvelle résolution au Parlement européen fraîchement élu pour demander que les États membres de l'UE signent tous et ratifient le TIAN.

Nous voulons que l'Europe devienne une Zone Exempte d'Armes Nucléaires (ZEAN) afin de devenir un acteur crédible pour un monde sans armes nucléaires. Le zéro global est notre objectif ultime. Les Nations Unies définissent une zone exempte d'armes nucléaires comme un accord qu'un groupe d'États a librement établi par un traité ou une convention interdisant l'utilisation, la mise au point ou le déploiement d'armes nucléaires dans une région donnée et disposant de mécanismes de vérification et le contrôle nécessaire pour faire respecter ses obligations, ce que l'Assemblée générale des Nations Unies reconnaît comme tel. L'Assemblée des Nations Unies compte six zones ZEANs officiellement reconnues: Antarctique (Traité sur l'Antarctique 1959) / Amérique latine et les Caraïbes (Traité de Tlatelolco de 1967 / Pacifique du Sud (Traité de Rarotonga de 1985) / Asie du Sud- Est (Traité de Bangkok - 1995) / Afrique (Traité de Pelindaba - 1996) / Mongolie (1998): ces ZEANs reconnues sont juridiquement contraignantes pour les États concernés, ce qui suppose un système de contrôle international.